

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3529 - Jeudi 05 Décembre 2019 - Prix : 200 Fc

CONFÉRENCE DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

4,315 milliards de dollars pour le PCE



SOCIÉTÉ

**Réguler la domination du marché
des TICs, le tremplin de l'ANRTIC**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 01 au 05 Décembre 2019**

Lever du soleil:
05h 31mn
Coucher du soleil:
18h 19mn

Fajr : 04h 17mn
Dhouhr : 11h 59mn
Ansr : 15h 32mn
Maghrib: 18h 22mn
Incha: 19h 34mn



CULTURE

Festival « FUKA », l'édition des perspectives

Née il y a presque 5 ans avec une première édition dans le cadre d'un projet mené par le Club Soirhane de Mirontsy au sein du programme d'Excellence à Ndouzani, l'idée du FUKA était de « rassembler une jeunesse, en élargissant son horizon au nom des valeurs citoyennes de la culture ». Pour cette 2ème édition, les organisateurs espèrent d'autres perspectives et d'autres ouvertures.

La ville de Mirontsy à Anjouan abrite du 5 au 8 décembre la deuxième édition du festival FUKA. Une deuxième édition qui a envie de « expérimenter sur un territoire, miser sur la culture et la création, miser sur l'éducation artistique, en misant sur des pratiques innovantes ». L'objectif pour les organisateurs (Anssoufouddine Mohamed, délégation générale du festival, Abdou Saindoune Ben Ali, direction technique et Soeuf Elbadawi à la direction artistique en lien direct avec le Club Soirhane de Mirontsy) est d'« entretenir les valeurs de solidarité et de partage, construire des publics au nom de la grande fratrie archipélique ». « Fuka -le nom- nous vient d'une infusion de gingembre. Elle guérit contre les fièvres et donne de l'énergie. Elle redonne surtout vie à la voix », lit-on sur un communiqué de presse présentant l'évènement.

Née il y a presque 5 ans avec une première édition dans le cadre d'un projet mené par le Club Soirhane de Mirontsy au sein du

programme d'Excellence à Ndouzani, l'idée du FUKA était de « rassembler une jeunesse, en élargissant son horizon au nom des valeurs citoyennes de la culture ». « Reconsidérant les legs, nous parlions de FUKA comme d'une terre cultivable. Nous reprenions alors un vieil adage des gens de la terre, disant : « la msaanda likomo, labaki la mwenye pia ». Comprendre « finie la gratuité, tout le reste revient au propriétaire ». Les initiateurs laissent comprendre qu'à travers le FUKA, la volonté est de réunir toute une jeunesse pour célébrer le lien de la culture, entretenir le patrimoine. Cette 2ème édition est « l'occasion de relancer ce projet, sous une forme nouvelle ».

L'équipe organisatrice ambitionne une édition tous les quatre ans et des enjeux de formation. Loin des viseurs institutionnels, cette première alternative va mêler « action culturelle, éducation artistique et formation aux métiers de la culture ». « Dans cette perspective, cette édition 2019 ambitionne de donner aux jeunes et aux acteurs [...] le goût et l'envie de s'impliquer davantage dans le secteur », souligne-t-on sur le même communiqué distribué à la presse.

Au programme pour ces quatre jours, symbolisant « les quatre îles des Comores », en ouverture le jeudi 5, une procession d'hommes et de femmes traversant le village le long de la route goudronnée, avant de rejoindre l'intérieur de la cité. « Baco », premier film comorien primé à l'extérieur d'Oumema

Mamadaly sera projeté à l'ASCOBEF. Ce film raconte le regard figé du conservatisme, l'avènement de la démocratie, l'importance des femmes et des jeunes dans les luttes pour le changement et la colère rentrée de l'enfance. Le deuxième jour, Tcharo et Makinz du collectif Swana Studio, venus de Moroni, vont œuvrer à travers une fresque dans la cour de l'école primaire de Mirontsy. Puis vient un « Poème » en chantier. Des répétitions publiques du prochain spectacle en cours de réalisation du Club Soirhane, une conférence animée par Anssoufouddine Mohamed, poète et délégué général du festival. Sur le Pangahari, une scène ouverte

pour « un soir de slam » qui sera assurée par le Club Soirhane et le collectif Pomwezi. Le clown bavard fera une apparition entre temps.

Le samedi, deux expositions, l'une déjà réalisée sur l'éducation lors de la précédente édition du FUKA, la seconde en préparation (working progress) sur le mur Balladur seront présentées dans les ruines en face de la place Shababi. En souvenir des morts du Visa Balladur, le village de Mirontsy et les membres du Club Soirhane feront une prière collective puis viendra l'inauguration de la stèle. La première stèle érigée en leur nom dans le pays. Dans la nuit le

collectif soufi Lyaman, dont le premier album vient de sortir, fera une prestation.

En journée de clôture, les participants et organisateurs du festival feront une visite patrimoniale du village, « Mirontsy's day » sur quatre sites sacrés dont Mkiri wa Mpwani, Masdjidi l'Azhari, Fumbuni et Daani. Dans la soirée, « Une autre histoire de Mirontsy », un livre réalisé par les membres du Club Soirhane, sera présenté. Après cela, l'aventure sur la culture et le patrimoine comorien doit prendre une autre dimension.

A.O Yazid



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE
Extrait de Cahier des Charges
Déposé au Greffe du Tribunal de Première Instance
de Mutsamudu le 09 octobre 2019

BIC-COMORES
Moroni-Secrétariat Administratif
21 NOV. 2019
L'ARRÊTÉ REÇU
09/10/2019
Sous le N° 171
09/10/2019

BIC-COMORES
Mutsamudu-ANJOUAN
19 NOV. 2019
COURRIER REÇU
Réserve de Contrôles

Nous Maître Castellani Ben Amir, Avocat au Barreau de Mutsamudu, soussigné, avons dressé le présent Cahier des Charges d'Adjudication d'un immeuble.

En vertu et pour l'exécution de la grosse en forme dûment exécutoire en date 20 Juillet 2019 délivrée par Maître Ilham Abdou Mohamed le Notaire d'un Contrat de Prêt avec Cautionnement Hypothécaire, la Banque pour l'Industrie et le Commerce Comores (BIC -Comores) S.A a fait servir le 22 Août 2019 à Monsieur Ahmed Abdou Alias Adama un Commandement de Payer aux Fins de saisie Vente servi par Maître Mouhiddine Mahamoud, Huissier de Justice à Mutsamudu pour parvenir à la Vente par adjudication de la propriété ci-après désignée la Propriété dite «VILLA Ajungua» sise à Hombo – Mutsamudu, d'une contenance de 05 ares 28 centiares sous le Titre N°1689 – DN du 23 Juin 1985.

Mise à Prix : 47.276.721,5 FC

Cet immeuble présentement affecté en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC- Comores), Société Anonyme, appartient en toute propriété à Monsieur Ahmed Abdou.

Mise à Prix de propriété citée «VILLA Ajungua» sise à Hombo – Mutsamudu, d'une contenance de 05 ares 28 centiare sous le Titre N°1689 – DN du 23 Juin 1985, construite une grande maison au bas et à l'étage avec une cour.

Sans préjudice de tous autres dus, agios, Intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance valable.

La Vente se tiendra aux Enchères Publiques le 23 Décembre 2019, à la Barre de la Salle d'audience du Tribunal de Première Instance de Mutsamudu.

Maître Castellani Ben Amir
Avocat à la Cour

MAITRE CASTELLANI BEN AMIR
AVOCAT AU BARREAU DE MUTSAMUDU
AVOCAT À LA COUR SUPRÊME
Tél: 33 474 26

CONFÉRENCE DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

4,315 milliards de dollars pour le PCE



Jacqueline Bassa-Mazzoni Ambassadrice de France à Moroni.

La conférence des partenaires au développement a baissé le rideau mardi dernier à Paris. Les partenaires au développement et le secteur privé annoncent des engagements de financement à hauteur de 4,315 milliards de dollars.

Les partenaires au développement de l'Union des Comores réunis à Paris, ont promis mercredi 4,315 milliards de dollars d'aide et de financement de projets de développement sur le Plan Comores Emergent 2030. Un montant qui dépasse légèrement les prévisions du comité technique chargé de préparer la conférence. « L'ensemble des engagements des

partenaires au développement pour soutenir le Plan Comores Emergent (PCE) s'élèvent à 4,315 milliards de dollars, dont 1,6 millions de dollars des partenaires bilatéraux et multilatéraux et 2,7 milliards de dollars pour le secteur privé », annonce Mze Abdou Mohamed Chanfiou, le président du comité technique du CPAD.

Dans son discours de fermeture, le président de la République a parlé du franc succès de l'événement et a tenu à remercier les partenaires bi et multilatéraux et les institutions financières pour la réussite de l'événement. « Cette conférence est un grand succès, d'abord par l'accueil favorable que le Plan Comores Emergent 2030 a

reçu de votre part, traduisant ainsi la pertinence et la justesse des orientations stratégiques que nous avons adoptées. Elle est un succès ensuite, parce que tous les projets que nous vous avons soumis pour porter le Plan Comores Emergent 2030, ont reçu, outre cet accueil favorable, des engagements concrets, de votre part, pour accompagner leur mise en œuvre », déclare le président Azali Assoumani.

Pour le chef de l'Etat, la conférence vient de renouveler l'engagement de la communauté internationale, à soutenir le développement de l'Union des Comores mais aussi a révélé l'attrait que revêt aujourd'hui l'Union des Comores, pour les investisseurs internationaux, grâce aux mesures adoptées et aux réformes mises en œuvre pour assainir le climat des affaires. « La réussite de cette Conférence est une étape capitale de la nouvelle dynamique que j'ai lancée depuis 2016 autour de cette ambition résolue pour l'émergence des Comores à l'horizon 2030. Les mots me manquent pour exprimer, avec la justesse et la précision souhaitées, ce que, au fond du cœur, j'éprouve et ressens en ce moment », avance le chef de l'Etat, avant d'ajouter que « La conférence de Paris marque le début d'une nouvelle ère pour les Comores ».

En conférence de presse, le

coordinateur résident du Système des Nations Unies annonce que le vrai travail commence maintenant et que les Nations Unies seront derrière pour accompagner les Comores dans cette phase. « La Conférence des Partenaires au Développement était une réussite. Maintenant, c'est d'appuyer le gouvernement à mettre en place les mécanismes de suivi pour décaisser et absorber cet argent », souligne Mathias Naab.

Emu, l'ambassadrice de France en Union des Comores représentant le président Emmanuel Macron, se réjouit des résultats de cette conférence et salue le bon travail du comité technique en charge de la préparation de la conférence. « Les

Comores ont travaillé pendant plus de 4 mois pour préparer cette conférence. Je me réjouis qu'elle a apporté les fruits escomptés », dit-elle, avant de préciser que « les Comores méritaient cette attention et ces contributions ». Le succès de la Conférence des Partenaires au Développement marque un élan de dynamisme et de volonté du gouvernement d'engager les Comores sur la voie de l'émergence. Il témoigne également de l'engagement de ses principaux partenaires qui ont accompagné l'organisation de cet événement historique pour les Comores.

Mohamed Youssouf, depuis Paris



Mathias Naab le coordinateur résident du Système des Nations Unies.

SOCIÉTÉ

Réguler la domination du marché des TICs, le tremplin de l'ANRTIC

En partenariat avec le projet RCIP4 de la Banque Mondiale et sous le patronage du ministre en charge des postes, télécommunications et l'économie numérique Ahmed Said Jaffar, l'ANRTIC a ouvert hier mercredi un atelier de trois jours au Retaj. L'objectif est de former les agents régulateurs sur la stratégie pour mieux analyser et réguler la domination du marché.

Le thème de l'atelier porte sur la « stratégie pour analyser et réguler la domination des marchés » des TICs. Prévu pour durer du mercredi 4 au vendredi 6 décembre, il a rassemblé les différentes structures des TICs à savoir l'association des consommateurs (ACTIC), les deux opérateurs mobiles (Telma et Comores télécom), le ministère des télécommunications à travers son directeur de cabinet, le personnel de l'ANRTIC.

Saisissant cette opportunité pour expliquer pourquoi le secteur des TICs a mis l'accent sur ces différentes activités, notamment la stratégie visant à analyser et réguler la domi-

nation des marchés, le représentant du ministère de tutelle qui n'est autre que le directeur de cabinet estime que cela « s'impose par l'absence d'un organe dédié aux pratiques de la concurrence et au-delà des prérogatives économiques, juridiques et techniques, le régulateur se doit d'avoir un regard pointu sur les mécanismes du marché ».

Une position sur laquelle s'aligne l'ANRTIC. En effet, pour le chef de département de projet développement et communication de

cette dernière, « cet atelier s'inscrit dans cette thématique en raison de l'intérêt que portent les agents régulateurs par rapports aux enjeux du secteur », devait réitérer Soulé Youssouf. Tout en tenant compte des problèmes liés aux encadrements tarifaires avec les opérateurs, lesquels tarifs sont temporairement suspendus par la justice sous peine d'une grogne sociale, cet atelier va éclairer le mécanisme de fonctionnement des télécommunications.

Il faut noter que le marché

comorien des télécommunications connaît de profondes mutations ces dernières années. Et les opérateurs présents sur ce secteur, élaborent chacun sa stratégie de jeu concurrentiel visant à développer ses parts des marchés afin de gagner aussi bien de la clientèle que des gains. Cet aspect concurrentiel ne laisse pas indifférents l'ANRTIC et ses partenaires. C'est d'ailleurs parmi les raisons pour lesquelles est tenue cette assise pour étudier avec des analyses « concrètes » les termes tarifaires sur la domination des marchés.

« L'objectif de la régulation est de créer des obligations renforcées à l'égard des opérateurs qui sont considérés comme dominants sur le marché », martèle de son côté Eric Veve, le formateur qui espère que cette formation va permettre aux agents régulateurs de « savoir un peu plus sur le marché pertinent », notamment le marché de services et produits dans une zone géographique donnée.

Andjouza Abouheir



Atelier de formation ANRTIC.

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar

Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf

Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf
 Andjouza Abouheir
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar

Chronique Sportive
 B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial
 Mariama Mhoma

Documentation archiviste
 Mariama Hassane

Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les OSC dénoncent la détention du journaliste Oubeidillah Mchangama

Après les journalistes, ce sont les organisations de la société civile (OSC) qui montent au créneau pour dénoncer la détention du journaliste Oubeidillah Mchangama, placé en mandat de dépôt le 3 décembre pour « manifestation non autorisée » et « troubles à l'ordre public ».

Le mouvement en soutien au reporter de la chaîne « Fcbk FM » prend de l'ampleur. Après les journalistes qui mènent le combat pour sa libération depuis ce 30 novembre, ce sont les organisations de la société civile qui rejoignent sur le pont les confrères d'Oubeidillah Mchangama. C'est dans une déclaration commune que

ces organisations parmi les plus puissantes de la place ont fait part de leur « inquiétude » face à la justice qui « fait preuve de partialité dans l'interpellation et des jugements des citoyens ».

« Nous, collectif des organisations de la société civile comorienne, avons le regret de constater que les libertés individuelles consacrées par la constitution et les lois de la République ne sont pas respectées par les autorités publiques », devait mentionner en guise d'emblée le collectif composé de Ngo'Shawo, Jeunes Leaders pour la Paix, Jeune Chambre Internationale, MOJA, Réseau Climat Océan Indien, et Femmes Leaders pour la Paix.

« Nous exprimons de plus notre

inquiétude sur l'attitude de la justice comorienne qui constitue le seul recours des citoyens en cas d'abus d'autorités et qui, il faut le dire, fait preuve de partialité dans l'interpellation et des jugements des citoyens », poursuit le collectif dans cette déclaration qui a rappelé les arrestations le 30 novembre de 13 femmes manifestantes, deux de leurs chauffeurs ainsi que celle du reporter Oubeid qui ne faisait que son travail d'informer.

Curieusement, le 3 décembre, le parquet a libéré tous les mis en cause exception faite au reporter pourtant, les chefs d'inculpation (manifestation non autorisée et troubles à l'ordre public) sont les mêmes. Pour ces motifs, les OSC

regrettent « la décision du procureur du Tribunal de Moroni inculquant le journaliste Oubeidillah Mchangama qui ne faisait que son travail ». Elles appellent à cet effet les acteurs politiques « à plus de retenue et de responsabilité dans leurs actions pour préserver la paix et la quiétude sociale, afin de maintenir un environnement favorable au développement du pays ».

Sans doute le collectif apporte-t-il son soutien indéfectible « aux femmes qui militent sur leurs droits de manifestation et les journalistes sur leurs libertés d'expression garanties par la constitution de l'Union des Comores ».

Arrêté le 30 novembre alors qu'il faisait un reportage vidéo de

la manifestation des femmes contre le régime, le reporter Oubeidillah Mchangama est placé en mandat de dépôt le mardi 3 décembre. Officiellement son jugement est prévu d'avoir lieu samedi prochain. Mais selon certaines informations il pourrait être présenté devant le juge ce jeudi. Pendant sa garde à vue à la gendarmerie, sa fiancée arrivée de Paris lundi dernier et avec qui il devrait se marier ce vendredi, a pu lui rendre visite. Le mariage aura bel et bien lieu quelle que soit la décision du juge.

TM

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME DE MICRO-FINANCEMENT DU FEM

70 projets communautaires déjà financés de 2007 à nos jours

Hier s'est tenu le comité de pilotage du Programme de micro-réalisation le fameux SGP. Cette réunion avait pour objectif d'analyser les propositions des projets présélectionnés pour approbation, valider le Programme de travail de l'année 2020.

La réunion a été présidée par le directeur général de l'Environnement et des Forêts. Parmi les propositions de projets examinés, il y avait la production de biogaz par la valorisa-

tion des déchets biodégradables présentée par la « Coopérative shawiri-Scoops » et qui a été considéré comme un projet innovant, dans la mesure où il permet aux communautés d'avoir accès à de l'énergie à moindre coût en utilisant une technologie propre.

Le comité a examiné le projet « Consolidation des expériences, Gestion et partage des connaissances sur l'adaptation à base communautaire aux Comores proposé par l'ONG « AIDE ». Ce projet devrait être financé par un fonds australien.

Il devrait capitaliser les expériences acquises en matière d'adaptation communautaire et d'éviter de ne revenir sur les acquis posés dans ce domaine.

Un autre projet, concerne l'« Amélioration des conditions de vie à travers l'aviculture améliorée au profit des personnes affectées par la mise en place du parc de Shissiwani à Anjouan ». Ce projet prévoit de développer et de mettre en œuvre des moyens de substance au bénéfice des communautés riveraines des aires protégées, en vue d'appuyer leurs efforts de gestion collaboratives des Aires Protégées. Les études socio-économiques ainsi que l'étude sur l'analyse des besoins en activités génératrices de revenus (AGR) réalisées par le

projet ont permis d'identifier les personnes cible dans les communautés concernées et leurs besoins en AGR qui contribuent clairement à réduire les menaces ou pression sur la biodiversité (espèces ou écosystèmes).

Le comité s'est appesanti sur les deux autres projets relatifs à l'Elaboration de la stratégie Nationale du programme OP7 proposé par les ONG « Equidurable » basée au Canada et par l'ONG « AIDE » basée à Moroni. Et enfin le comité a validé le Programme de travail de l'année 2020. Pour rappel, le programme de Micro-financement du FEM a financé plus de 70 projets communautaires dans sa phase opérationnelle de 2007 à nos jours. Ces projets communautaires

se sont concentrés en majorité dans les zones de concentrations géographiques marines et terrestres retenues par le gouvernement comorien comme futures aires protégées dont deux dans chacune des îles.

Suivant les nouvelles orientations stratégiques pour la phase opérationnelle 7, le PMF vise à consolider les initiatives et les actions communautaires contribuant à la création de bénéfices environnementaux globaux et la sauvegarde de l'environnement mondial à travers de solutions communautaires et locales qui complètent et ajoutent de la valeur à l'action nationale.

Mmagaza



Participants au Comité pilotage FEM.

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

Salama

VOUS AUSSI,
ADHÉREZ GRATUITEMENT
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS!
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur

AB Aviation

www.flyabaviation.com

PATRIMOINE

UJUMBE a clôturé son chantier de trois mois, hier

Un projet de trois mois qui consistait en la réhabilitation du quatrième mur-ouest du palais UJUMBE est clôturé hier par « la Conférence internationale sur la valorisation du patrimoine des Comores en tant que Développement durable. L'inscription des Sultanats Historiques des Comores au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ce palais sera dans le futur, inscrit à l'UNESCO. »

Pour la valorisation et la promotion du patrimoine comorien, une conférence est tenue dans un hôtel de Mutsamudu hier mercredi 04 décembre. Cette conférence est une première aux Comores puisqu'elle expose tous genres de patrimoine bâtis, naturels et autres en la présence de l'UNESCO et avait regroupé les acteurs mondiaux qui soutiennent le patrimoine des Comores. Deux étapes avaient marqué la journée. Le patrimoine naturel présenté par HADAD Djibir après l'écrivain arabisant, Monsieur Hachim Ben Saïd Mohamed qui a exposé sur l'origine et l'histoire du palais UJUMBE.

On a vécu une matinée chargée

et animée par des démonstrations de danses traditionnelles et chants qui entrent dans le cadre du patrimoine immatériel. Un projet achevé qui consiste à réhabiliter le palais royal UJUMBE et l'heure est pour le bilan. Pour la Présidente du CPC (collectif du patrimoine des Comores), « les remerciements ne vont pas rester uniquement aux Comores. L'UNESCO, le CHAM, la coopération régionale (...) et toutes les forces et les soutiens de près ou de loin méritent notre gratitude ». Très émue cette « active et infatigable dame » selon le maire de la capitale Amirddine Mohamed, n'a pas manqué de valoriser l'implication et le savoir faire Zanzibarite qui a extrêmement contribué à ce projet.

Lors de l'exposé de l'historien, HADAD Djibir un accent particulier est mis sur « la fortune bio marine et forestière (plante médicinale » et il a fait une suggestion selon laquelle « les communautés doivent s'impliquer et il parle d'une décentralisation et faire la jonction entre la gestion nationale des richesses patrimoniales tout en tenant compte des gestions locales ». Il a beaucoup insisté sur les aires protégées et les espèces emblématiques (tortue,

Gombessa...), d'où le thème « Patrimoine naturel et développement », projeté par HADAD Djibir.

Selon madame Fatima Boyer « ces deux thèmes sont « complémentaires car le patrimoine bâti est lié au naturel en termes de valorisation et de développement durable ». Après ces deux exposés un long débat a animé la salle. Lors du débat, on a appris le pourquoi, la capitale d'Anjouan a été transférée de Domoni vers Mutsamudu. C'était pour des raisons conjugales et économiques. Le rôle de l'UNESCO à travers le monde est exposé par Djabhana Saïd IBRAHIM « pour une Afrique intégrée, et parmi ses missions, l'UNESCO condamne l'assassinat des journalistes ».

Plusieurs personnes ont été honorées à la fin de la première partie, dont la jeune ingénieure Oumrati Ali Oicheikh. Cette dernière a assuré l'assistance au secrétariat pour l'organisation de cette conférence. « Je suis très fière et encouragée d'avoir la chance de travailler avec des expérimentés. C'est une très grande école pour moi » dit-elle. Pour les personnalités honorées, Madame Chamsia Adinane (se trouvant en France



Cloture projet Ujumbe.

actuellement, elle qui n'a pas fait l'école des blancs, ndlr) est classée en tête de liste grâce à son courage qui a permis au CNDRS d'ouvrir une antenne à Anjouan. Elle est Présidente fondatrice de l'association « femmes de Mutsamudu ». Présidente et fondatrice d'une école ménagère à Mutsamudu et une des grosses pointures de la protection du patrimoine aux Comores.

Khaled Kassam, délégué régional de l'association CHAM basée à l'île de la Réunion a tenu à remercier un des grands contribuables du projet. A noter que le Président de

CHAM, PIFFET Christian a lors de son intervention a insisté sur l'optique d'une « cité blanche et propre de Mutsamudu ».

Sans faute, à son entrée dans la commune où se loge UJUMBE, l'accueil par les dépotoirs sauvages dit son grand mot. La conférence est clôturée à 17h00 et toutes les équipes ont patienté jusqu'au terme. Chose qu'on ne voit pas souvent dans ce genre de rassemblement.

Nabil Jaffar

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Victorieuse (3-1), Uss renforce ses ambitions

Le week-end à Vouvouni, la hiérarchie des valeurs a été respectée. Sans inquiétude, Uss s'est imposée (3-1) face à Super Sonic, à l'occasion de la 9e journée (D1) de l'île de Ngazidja. Cet exploit renforce ses ambitions. Les buteurs du jour sont, pour les victorieux, Saïd Youssouf (53e), Ahmada Djamaaldine (69e). Msaidie Ibrahim réduit le score (72e), avant que Chambani Saandi met fin au rêve des Nyambeniens, (83e).

Sur le terrain de Vouvouni, le samedi 30 novembre 2019, l'impuissante lanterne rouge, Super Sonic de Nyambeni (Badjini), a connu ses limites, à l'occasion du championnat de Ngazidja (D1), 9e journée. A la 1ère période, les Nyambeniens ont réussi à opposer une farouche résistance aux actions offensives de Selea, sans pouvoir apporter un réel danger chez l'adversaire. Les deux prétendants au titre se séparent par un score de parité et vierge (0-0). Au retour des vestiaires, Super Sonic craque. Bien déterminée à

gravir les échelons du classement général, Union Sportive de Selea n'a fait qu'une demie bouchée.

L'ouverture des buts est l'œuvre de Saïd Youssouf, suite à un penalty (53e, 1-0). Un coup de tête lobé permet à Ahmada Djamaaldine d'aggraver le score (69e, 2-0). Msaidie

Autres résultats

Fc Male # Ngaya : 1-1
Twamaya # Elan : 0-0
Bonbon Djema # Enfants des Comores (5-1)
Jacm # Fc Hantsinzi : 2-1
Apaches # Volcan : 2-3

Calendrier, samedi 7 décembre 2019, vers 15h 00

A Moroni : Volcan # Twamaya
A Mitsoudje : Elan # Uss
A Hantsindzi : Fc Hantsindzi # Fc Male
A Vouvouni : Enfants des Comores # Jacm
A Nyambeni : Super Sonic # Apaches
A déterminer : Ngaya # Bonbon Djema

Ibrahim réduit le score (72e, 2-1) par un autre penalty, suite à une faute de main, commise dans la surface de réparation. Cette situation

illustre la carence technique et tactique qui ronge Super Sonic. Chambani Saandi met la fin au rêve des Badjiniens avant la fin du

temps réglementaire (83e, 3-1). Cet exploit relance l'équipe et renforce ses ambitions.

Bm Gondet



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) Associé(e) aux Services Communs.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne au lien suivant :

* **Poste d'Associé(e) aux Services Communs:**

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=27332&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au **10 décembre 2019**.

Remarques :

- **A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.**

- **Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.**



Pharmacie de garde

Pharmacie Traleni: 77321 80



Moroni, 26 November 2019
Dossier Ref: No: OPS/HRM/2019-234

AVIS DE RECRUTEMENT

I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement une **SUPER HEROÏNE** ou un **SUPER HERO** pour le poste d'Associé Senior aux Ressources Humaines.

Ceci est une opportunité unique pour toute personne qui souhaiterait intégrer la plus grande agence des Nations Unies qui œuvre pour la réalisation des droits de tous les enfants dans le monde, et plus particulièrement aux Comores.

Vous êtes peut-être la SUPER HEROÏNE ou le SUPER HERO que nous recherchons !!!

Si vous êtes un professionnel engagé, créatif et passionné de contribuer à faire une différence durable pour les enfants, avec une parfaite maîtrise du français et de bonnes connaissances en anglais, l'organisation leader dans le monde pour le droit des enfants aimerait recevoir votre candidature. N'attendez pas s'il vous plaît : faites-nous parvenir votre candidature dès aujourd'hui car demain pourrait être tard !!!

N.B : Poste réservé uniquement aux candidats de nationalité comorienne

Fonction : **Associé(e) Senior aux Ressources Humaines**
Fonction du superviseur/Niveau : **Chef des Opérations**
Unité Organisationnelle : **Opérations**
Lieu de travail : **Moroni, Comores**
Grade : **GS7**
Date d'entrée en fonction : **1er Janvier 2020**

II. But du poste :

Sous la supervision et la direction du chef des Opérations, l'Associé (e) Senior aux Ressources Humaines fournit une assistance et un appui administratifs, de procédure et de fonctionnement, ainsi qu'une assistance à la mise en œuvre efficace d'un large éventail de fonctions de ressources humaines pour toutes les catégories de personnel au sein du bureau des Comores, assurant une exécution précise et rapide en conformité avec les règles et réglementations de l'UNICEF en matière de ressources humaines.

III. Fonctions et responsabilités

Résumé des fonctions / responsabilités principales :

- Soutien aux partenariats d'affaires
- Appui au traitement des droits et avantages du personnel local
- Appui au recrutement, au onboarding et à la mutation
- Appui à la conception de l'organisation et à la classification des emplois
- Appui à l'apprentissage et au renforcement des capacités
- Soutien administratif général du bureau

Pour plus d'informations sur les fonctions et responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/528146?lApplicationSubSourceID=>

IV. Impact des résultats

Les associés aux RH participent à la conception et à l'élaboration de services transactionnels et de processus de prestations améliorées. Travaillant avec un degré élevé d'indépendance opérationnelle, elles/ils sont responsables de l'atteinte des résultats globaux de prestation de services dans une ou plusieurs activités des RH. L'étendue des travaux des RH couvre généralement deux ou plusieurs activités transactionnelles des RH (c.-à-d. Le recrutement, la gestion et service des droits et privilèges, la classification, la ges-

tion de la performance, etc.) en tant que généraliste tout en exigeant le traitement des questions des ressources humaines complexes pour lesquelles des conseils de qualité sont fournis au superviseur sur la base d'une parfaite maîtrise des procédures.

V. Qualifications

1) Education

Diplôme d'études secondaires sanctionnées par l'obtention d'un baccalauréat, de préférence complétées par des cours techniques ou universitaires liés aux travaux de l'organisation, et en rapport avec les exigences du poste.

2) Expérience :

Un minimum de 7 ans d'expérience avec des responsabilités progressives dans le domaine de travail administratif ou de bureau est exigé. Toute expérience pertinente et pratique dans le domaine des ressources humaines sera un atout.

Une expérience au sein du système des Nations Unies, des Ambassades et/ou des Organisations Internationales et Non Gouvernementales dans les domaines de l'administration et des RH constituera un avantage.

3) Exigences linguistiques

La maîtrise du français est exigée, avec de bonnes connaissances en anglais. Toute connaissance de la langue locale sera considérée comme un atout.

4) Autres : Avoir une maîtrise de l'outil informatique et des applications Microsoft (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

L'UNICEF est un environnement multiculturel, le candidat doit faire preuve d'une capacité à travailler avec d'autres personnes venant d'horizons différents et d'esprit d'équipe.

VI- SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont priés de postuler uniquement en ligne via le lien <http://www.unicef.org/about/employ/> et d'y joindre en fichiers attachés une lettre de motivation, CV détaillé, une copie de la carte d'identité nationale ou passeport, une copie du Baccalauréat de fin d'études secondaires et une copie du diplôme le plus élevé.

Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (10 Décembre 2019) ne sera pas considéré.

Remarques:

Les candidatures féminines sont fortement encouragées à postuler.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature. Nos avis de vacances sont également disponibles sur le site <http://www.unicef.org/about/employ/>

Bien vouloir cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder directement et rapidement à cet avis de vacance de poste dans notre plateforme de recrutement :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/528146?lApplicationSubSourceID=>

LE CHEF DES OPERATIONS
Alain Joseph TOKAM MAMBOU